

Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1303/2013 en ce qui concerne les ressources affectées à la dotation spécifique allouée à l'initiative pour l'emploi des jeunes»

[COM(2019) 55 final — 2019/0027 (COD)]

(2019/C 228/15)

Saisine	Parlement européen, 11.2.2019 Conseil de l'Union européenne, 19.2.2019
Base juridique	Articles 177 et 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
Compétence	Section spécialisée «Emploi, affaires sociales et citoyenneté»
Adoption en session plénière	20.3.2019
Session plénière n°	542
Résultat du vote (pour/contre/abstentions)	132/0/1

Ayant estimé que le contenu de la proposition est entièrement satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 542^e session plénière des 20 et 21 mars 2019 (séance du 20 mars 2019), a décidé, à l'unanimité, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 20 mars 2019.

Le président
du Comité économique et social européen
Luca JAHIER
